



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

# Théories et pratiques du cinéma

(organisé en collaboration avec les partenaires du « Réseau Cinéma CH »)

dans le cadre de la

**Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

à 120 crédits ECTS

28 juillet 2008

Version 1.0

### Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

### Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

### Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

### Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

# Présentation

La spécialisation "théories et pratiques du cinéma" forme des historiens et théoriciens du cinéma avec une qualification spécifique en différentes pratiques du champ cinématographique. En collaboration avec le Réseau Cinéma CH\*.

- Elle offre des enseignements de niveau supérieur en histoire et en esthétique du cinéma (suite du BA).
- Elle crée un enseignement de pointe : "Epistémologie:dispositifs/technologie/intermédialité".
- Elle complète les savoirs historiques et théoriques par une formation pratique en scénario, critique cinématographique et, en collaboration avec le Réseau Cinéma CH, en archive, technologies de l'image, économie du cinéma, réalisation (modules à choix).
- Elle intègre aux études des stages professionnels en option. Partenaires actuels\*\* : Télévision Suisse Romande, Cinémathèque suisse, Festival international du film de Locarno, « Visions du réel » – Festival international de cinéma (Nyon), Cinéma Tout Ecran (Genève), Centre pour l'image contemporaine (Genève).

*Débouchés* : Recherche en histoire du cinéma, doctorat. Métiers du cinéma et de l'audio-visuel, métiers liés à la diffusion de la culture.

Ce programme de spécialisation s'adresse en principe aux étudiants qui ont choisi le cinéma en discipline principale de maîtrise universitaire et le programme à options. Dans le cadre de ces deux plans d'études, les étudiants doivent avoir suivi les modules spécifiques du réseau Cinéma CH.

\* Partenaires du Réseau Cinéma CH : UNIL, UNZH, HES-SO, HGKZ, UNIBA, UNISI, HGKL, SUPSI, ainsi que la Cinémathèque suisse (CS)

\*\*Selon accords passés avec ces institutions

# Principe

L'étudiant suit le module obligatoire de la partie A (1 x 15 crédits ECTS), puis un module à choix dans chacune des parties B, C et D (3 x 5 crédits ECTS). Dans les parties B, C et D, l'étudiant suit au minimum quatre heures semestrielles dans le programme de la section de cinéma de l'UNIL et au maximum huit heures.

## Modules de spécialisation

### ✱ **Partie A – Module obligatoire**

---

MA/19-SPEC 01 (obligatoire)

15 crédits ECTS

### Seminar für Filmwissenschaft

#### Descriptif

Les enseignements offerts par le Seminar für Filmwissenschaft de l'Université de Zurich portent sur l'histoire du cinéma, sur des questions d'esthétique, ou de langage cinématographique, d'histoire culturelle ou de théorie. L'étudiant effectue 15 crédits dans ce programme. Les travaux peuvent être présentés en français.

Le programme du module se compose d'une combinaison d'enseignements obligatoires et d'enseignements à choix, dans lesquels les étudiants présentent des travaux (entre 296h et 254h). Ces enseignements touchent aux domaines suivants :

- Histoire de la théorie
- Fiction, Non-fiction, Narration
- Histoire culturelle
- Esthétique
- Autre formation

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Combinaison d'enseignements (horaire variable, au total : 11½-14h, 1 semestre [entre 154h et 196h])

*Validation: travaux en fonction des enseignements suivis (1 attestation)*

### ✱ **Partie B – Modules à choix (1 x 5 crédits ECTS)**

---

MA/19-SPEC 02 (facultatif)

5 crédits ECTS

### Scénario et critique cinématographique

#### Descriptif

Les deux séries de travaux pratiques proposés aux étudiants dans ce module sont articulées à l'enseignement historique et théorique du scénario et de la critique donné en première année. Elles proposent d'exercer la mise en discours d'une réflexion critique ou la mise en place d'un bref scénario. Le travail sur ces différents genres de discours présuppose la maîtrise du français.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ TP Pratique du scénario (2h, 1 semestre)  
*Validation: travaux pratiques (1 attestation)*
- ▶ TP Pratique de la critique cinématographique (2h, 1 semestre)  
*Validation: travaux pratiques (1 attestation)*

---

MA/19-SPEC 03 (facultatif)

5 crédits ECTS

## Options I

### Descriptif

Ce module permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans un des trois modules de base Epistémologie / Histoire et Société / Esthétique et Langage en suivant des cours supplémentaires à la Section de cinéma.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

Parmi les trois domaines proposés, l'étudiant en choisit deux. Il suit les deux enseignements correspondants et, dans l'un des deux, effectue 1 présentation orale ou rédige 1 travail écrit. L'étudiant obtient donc au total 1 attestation.

- ▶ C/S Epistémologie (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Histoire et société (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Esthétique et langage (2h, 1 semestre)

### ☀ **Partie C – Modules à choix (1 x 5 crédits ECTS)**

---

MA/19-SPEC 04 (facultatif)

5 crédits ECTS

## Stage professionnel

### Descriptif

Les étudiants peuvent choisir d'effectuer un stage professionnel. Ces stages ont lieu dans les institutions partenaires (telles que la SSR, la Cinémathèque suisse, le festival de Nyon « Vision du réel », le Centre pour l'image contemporaine (Genève), le Festival Tout Ecran (Genève)). Les places sont limitées et « sur concours ». Les étudiants n'ayant pas obtenu de place suivent alors le module MA/19-SPEC 05 ou MA/19-SPEC 06. La section accrédite la participation à un stage professionnel au niveau de 5 crédits ECTS. Cependant, les stages peuvent dépasser en heures de travail les 150 heures de travail de l'étudiant étant donné la variabilité de l'offre dans les institutions diverses. C'est pour cette raison notamment que les stages professionnels sont placés dans un module à choix et ne sont pas obligatoires.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Stage dans une institution partenaire (durée variable)  
*Validation: 1 rapport de stage écrit (1 attestation)*

## Options II

### Descriptif

Ce module permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans un des trois modules de base Epistémologie / Histoire et Société / Esthétique et Langage en suivant des cours supplémentaires à la Section de cinéma.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

Parmi les trois domaines proposés, l'étudiant en choisit deux. Il suit les deux enseignements correspondants et, dans l'un des deux, effectue 1 présentation orale ou rédige 1 travail écrit. L'étudiant obtient donc au total 1 attestation.

- ▶ C/S Epistémologie (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Histoire et société (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Esthétique et langage (2h, 1 semestre)

## Options III

### Descriptif

L'étudiant suit un enseignement dans l'un des trois domaines Epistémologie, Histoire et société ou Esthétique et langage. L'étudiant suit également un enseignement pluridisciplinaire, qui peut appartenir aux domaines suivants (Facultés des lettres UNIL, SSP UNIL, UNINE) :

- Théories du récit/ Littératures
- Théories de la représentation/arts
- Histoire et méthodologies
- Histoire culturelle
- Sociologie de la communication
- Film ethnologique (l'étudiant choisit soit le cours théorique soit le séminaire en réalisation « Film ethnologique ». Le séminaire ne peut être suivi que si le cours est choisi dans le cadre du module MA/19-SPEC 08.)

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

Parmi les trois domaines proposés, l'étudiant en choisit un et suit l'enseignement correspondant.

- ▶ C/S Epistémologie (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Histoire et société (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Esthétique et langage (2h, 1 semestre)

L'étudiant suit également l'enseignement ci-dessous, dans lequel il obtient une attestation.

- ▶ C/S pluridisciplinaire (2h, 1 semestre)  
*Validation: 1 présentation ou 1 travail écrit (1 attestation)*

**MA/19-SPEC 07** (facultatif)

**5 crédits ECTS**

## Option EPFL-ENAC

### Descriptif

L'Option EPFL-ENAC : « Dispositifs de vision et d'audition : applications » est conçue comme une mise en application du savoir acquis dans le travail historique et épistémologique du module « Epistémologie : dispositifs/technologie/intermédiarité ». Chaque année est proposée une participation à un des enseignements donnés à l'EPFL-ENAC.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Dispositifs de vision et d'audition : applications (durée variable)

*Validation: L'exigence pour la validation est déterminée par l'usage associé à l'enseignement choisi (1 attestation)*

---

**MA/19-SPEC 08** (facultatif)

**5 crédits ECTS**

## Options IV

### Descriptif

L'étudiant suit deux enseignements à choix parmi les domaines suivants : Epistémologie, Histoire et société, Esthétique et langage et Pluridisciplinaire. L'enseignement pluridisciplinaire peut appartenir aux champs suivants (Facultés des lettres UNIL, SSP UNIL, UNINE) :

- Théories du récit/ Littératures
- Théories de la représentation/arts
- Histoire et méthodologies
- Histoire culturelle
- Sociologie de la communication
- Film ethnologique (l'étudiant choisit soit le cours théorique soit le séminaire en réalisation « Film ethnologique ». Le séminaire ne peut être suivi que si le cours est choisi dans le cadre du module MA/19-SPEC 06).

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

Parmi les quatre domaines suivants, l'étudiant choisit deux enseignements dans l'un desquels il effectue une présentation orale ou un travail écrit. L'étudiant obtient 1 attestation. N.B. Le C/S pluridisciplinaire ne peut être choisi qu'une seule fois dans ce module (1 semestre max.).

- ▶ C/S Epistémologie (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Histoire et société (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S Esthétique et langage (2h, 1 semestre)
- ▶ C/S pluridisciplinaire (2h, 1 semestre)

Approuvé par le Conseil de Faculté le 6 juillet 2006

Adopté par la Direction le 25 septembre 2006